

Juillet 2010
Numéro 22

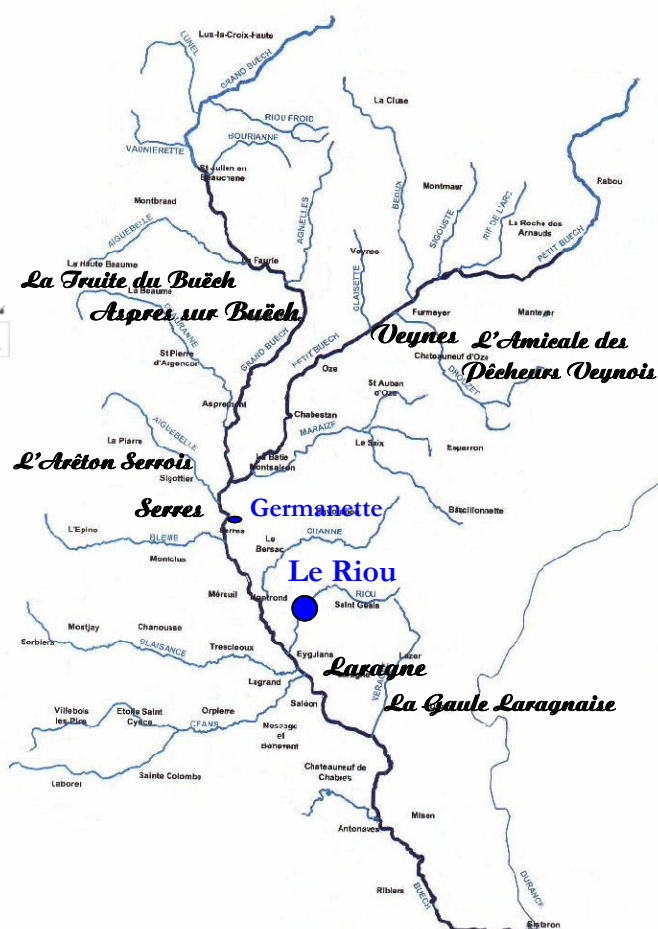
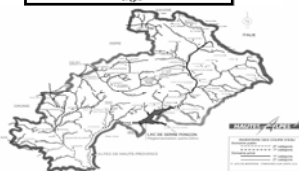
"La Truite du Buëch"



Bulletin gratuit d'information sur la vie des A.A.P.P.M.A. « du Buëch »



Contact: Jean Pierre CHOFFEL
05140 ASPREMONT
☎ : 04 92 58 61 09 / 06 77 85 83 67



EDITO Amis Pêcheurs, voici une suite de l'édito de janvier 2010.

Les Pêcheurs et les Chasseurs d'ASPREMONT se sont associés, pour travailler dans l'intérêt général de leur commune et participer à une réalisation exemplaire d'un parc photovoltaïque. Nous avons réussi **avec des positions fermes et engagées** sans hostilité à conduire des négociations avec la mairie et la société Séchilienne-SIDEC, pour minimiser l'impact sur l'environnement, dont nos adhérents sont la veille faunistique, et compenser l'amputation d'une partie de leurs activités.

Nous nous élevons contre les décisions et avis émis unilatéralement sans aucune consultation des associations de protection environnementales locales, par des commissions préfectorales comme celle de la Nature des Paysages et des Sites composée de personnes ne daignant même pas nous consulter et n'étant pas venues sur le terrain .

Nous voulons être associés à toutes les décisions locales concernant notre environnement et nos activités. (voir page 3)

Jean Pierre CHOFFEL

Le Buëch, les dossiers en cours

Que ce passe-t-il dans le Buëch? Qu'est ce qui fait sa richesse et sa diversité ?

La pêche: C'est toujours un plaisir de passer un moment au bord de l'eau, les paysages y sont tellement magnifiques.

Le plan d'eau du Riou 4 pontons dont un réservé en priorité aux personnes handicapées, une mise à l'eau de bateaux, pêche de la carpe de nuit, alevinés régulièrement en truites arc en ciel portion afin que nos touristes soient un peu aidés dans leur quête de dame truite. Ces lâchés attractifs localisés sont effectués dans le cadre d'une animation pour des personnes ayant perdu une partie de leur mobilité pour se déplacer de galet en galet dans le Buëch, mais aussi pour aider les débutants, les truites ne sont pas toujours mordeuses et il ne faut pas en vouloir à ceux qui les lâchent.

Le 24° critérium des 2 Buëch un beau succès cette année (voir page 2)

La Journée Nationale de la Pêche (voir page 2)

La base de pêche de Germanette. L'association de pêche « La Cabane du Pêcheur » est opérationnelle; pêche en No-Kill toute l'année; pêche aux appâts naturels (toute prise gardée) à 10 € le Kg, en juillet et août elle est ouverte les samedis, dimanches, lundis, mercredis et jours fériés de 9h30 à 12h et de 13h à 19h,

Renseignements: (Lionel ☎ 06 37 86 13 95 - Hervé ☎ 06 70 72 17 42 - Jean Pierre ☎ 06 77 85 83 67)

Le 5 septembre elle recevra la Promotion Nationale Réservoir, une compétition pêche à la mouche en réservoir comptant pour le classement et montée en 2° division, une trentaine de concurrents sont attendus.

L'Atelier Pêche Nature « Les Alevins du Buëch », est toujours opérationnel à la base de pêche de Germanette où un centre d'initiation à « La Cabane du pêcheur » attend toute personne (jeune, homme, femme) voulant apprendre à pêcher, elle s'est aussi dotée de la spécificité mouche, l'éducation à l'environnement en est une composante incontournable. (réservation conseillée) Du matériel mouche peut être mis à disposition et l'on peut vous donner une initiation débutant. (voir page 2)

Notre cursus avec la maison d'enfants des Lavandes à ORPIERRE s'est achevé après 10 séances passées ensemble.

Contrat de rivière, financement d'actions piscicoles par la fédération et différents partenaires sur les adoux (Glacière, Garenne) en cours et permettant de venir à une gestion patrimoniale du Buëch. (voir page 3)

L'étude Génétique de la truite fario a été présentée aux présidents locaux d'AAPPMA, ainsi qu'à l'Assemblée Générale, un remaniement du PDPG doit permettre de gérer rigoureusement les rivières dans l'intérêt de tous.

Les A.A.P.M.A. du BUECH : coordonnées des présidents :

« La Truite du Buëch » - Jean Pierre CHOFFEL ☎ : 04 92 58 61 09

« L'Amicale des Pêcheurs Veynois » Christian GILARDEAU ☎ : 04 92 57 25 48

« L'Aréton Serrois » - Hervé LOCOGE ☎ : 04 92 67 10 90

« La Gaule Laragnaise » - Olivier CHARDIN ☎ : 04 92 65 26 08



Prudence !

Lancers vifs, particulièrement avec une canne à pêche en fibre de carbone.

Journée Nationale de la Pêche 5 juin à Germanette, 6 juin au Riou.

Les AAPPMA d'Aspres et de Serres aidées par 50 kg de truites fournies gracieusement par la Fédération de Pêche des Hautes Alpes ont comme tous les ans organisé la



Journée Nationale de la Pêche dans le Buëch, le samedi pour les jeunes au plan d'eau de Germanette et le dimanche pour tous, au plan d'eau du Riou.

Une fréquentation moyenne des jeunes locaux, mais surtout la visite appréciée par les organisateurs de Monsieur Pierre BERNARD-REYMOND Sénateur des Hautes Alpes qui a participé à cette journée en faisant des débuts prometteurs à la pêche à la truite.

Cependant comme toujours les bénévoles étaient là, ils sont toujours heureux de la réussite de ces deux journées qui font date dans leur action en faveur de la pêche et des milieux aqua-



tiques, surtout quand ils voient que la relève sera peut être assurée grâce aux jeunes participants.

24° critérium des 2 Buëch

Il a eu lieu les 29 et 30 mai, sur le petit Buëch de sa confluence jusqu'au « Poteau Saint Luc » et le grand Buëch du camping d'Aspres sur Buëch à la limite de la Drome à Saint Julien en Beauchêne, il était délimité 3 secteurs de 9 emplacements d'environ 1 km chacun. Un beau temps, des eaux claires après 3 manches de 4 heures chacune, c'est un classement qui permet de décompter 233 truites « maillées », la plus grosse prise 44 cm, au total : 777 truites. Les salles ont été gracieusement mises à



Les 3 premiers; Christian AVINAUD et Jacques FRANCOU (Maire)

disposition par la mairie d'ASPREMONT.

Les rubalises et la peinture biodégradable sont fournies par « La Truite du Buëch » Les coupes sont offertes par la Fédération, (3) et La Gaule Gapençaise (2).

Les gagnants:

1° et plus grosse truite - Jean MEYA (Toulouse) idem 2009, 2° -Bernard TALLON, 3°-Christian MACQUART, 4°-Fabien MANGANARO, etc.

Organisation GPS Enclave des Papes.

Atelier Pêche Nature session 2009/2010 et suite.

Comme l'année dernière nous avons continué pour la saison 2009/2010 un cursus sur 10 séances avec 8 enfants âgés de 8 à 13 ans de la maison d'enfants « Les Lavandes » à ORPIERRE.

Ainsi le 30 septembre notre première séance a débuté par le diaporama pour finir à la 10° le 16 juin par une petite fête où un diplôme récompensait chacun des



efforts qu'ils avaient fournis.

Entre temps plusieurs initiations à différents modes de pêche ont eu lieu, la mouche, le lancer, le coup, le toc, sans oublier la confection des nœuds ou de différentes sortes de mouches.

Il y a eu aussi la visite de la pisciculture fédérale de La Roche de Rame, la visite de l'aménagement hydraulique du Buëch (Saint Sauveur, Riou et l'usine de Lazer). Les deux piliers, Jean Pierre et Hervé ont reçu par moment le renfort de Florian, l'animateur fédéral ainsi que Lionel et Robert.

Toutes ces actions ont pu être menées à bien grâce à Armelle l'animatrice des Lavandes, nous espérons pouvoir continuer à la rentrée prochaine.

Parallèlement à cette action nous organi-

sons des demi-journées de découverte du milieu aquatique, nous recevons ainsi des centres sociaux, des Comité d'entreprise ou des structures diverses.



Cette activité perdure grâce aux subventions de la Fédération et du Conseil Général des Hautes Alpes que nous remercions.

PHOTOVOLTAÏQUE à ASPREMONT où en sommes NOUS ?

Pêcheurs et Chasseurs interviennent auprès des différents organismes décisionnaires pour que le développement durable soit un consensus entre tous les acteurs locaux.

Nous avons écrit à Monsieur le Préfet (notre organisme de tutelle) le 28/11/2009 en listant nos divergences sur ce projet terminant ainsi : « Nous vous demandons de participer aux négociations, étant des gens de terrain, connaissant et pratiquant nos loisirs dans notre pays depuis plus de 50 ans. »

Il nous a été répondu laconiquement par lettre du 22 décembre 2009 de faire valoir nos observations auprès du commissaire enquêteur qui sera chargé de l'enquête publique.

Notre action a cependant été entendue par la mairie et la société chef de projet et des négociations fructueuses permettent d'aboutir à un consensus partenarial ou chacun apporte un travail en cohérence avec des orientations environnementales nationales et locales.

Notre dernière intervention auprès de Monsieur le Préfet en date du 28 avril 2010 attend toujours une réponse, alors que notre Députée et notre Sénateur intervenant à notre demande ont reçu une réponse. (décision 1/11/2010 au plus tard) Que représentent nos avis et notre travail sur le terrain quand dans un bureau

préfectoral on a décidé du sort d'une commune sans que ceux qui exercent leur activité et préservent la biodiversité locale soient consultés.



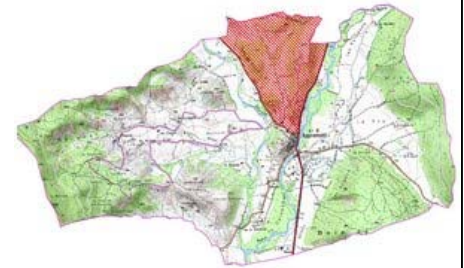
Qui sont ces personnes de la CDNPS qui sans nous consulter votent pour ou contre, les locaux n'ont-ils pas une part décisionnelle sur leur avenir ?

Il y a d'autres parcs photovoltaïques annoncés sur notre secteur, allons nous être obligés de manifester pour faire prendre en compte nos revendications en faveur de notre environnement ?

L'enquête publique débute le 2 août 2010 de 9 h à 12 h pour finir le 2 septembre de 14 h à 17 h, allons nous être entendus et surtout écoutés ?

Nous comptons sur vous pour que cette enquête soit exemplaire et que nous puissions suite aux observations formulées au commissaire enquêteur, si la décision prise est contestable la déférer aux tribunaux compétents.

Les chasseurs ont anticipé ce projet en modifiant la réserve de chasse pour des raisons de sécurité, (recensement parcelles, arrêté, panneaux achetés et posés, panneaux à enlever etc.) C'est cela travailler en cohérence



Les pêcheurs ont labellisé un projet « Biodiversité 2010 » concernant l'adoux de la fontaine salée qu'ils réhabilitent et qu'il est prévu de suivre pendant toute la vie de la ferme photovoltaïque.



LA RESTAURATION DES ADOUX DU BUECH

GESTION PATRIMONIALE.

L'étude génétique de la truite Fario du Buëch a montré que celle-ci était unique et qu'elle présentait une caractéristique génétique bien déterminée.

Ainsi dans la suite du Contrat de Rivière par un projet porté par le SMIGIBA et la Fédération de Pêche en partenariat avec les AAPPMA gestionnaires des adoux et grâce aux subventions de l'Agence de l'Eau, du Conseil Général et Régional, la restauration des adoux du Buëch a débuté et une entreprise a déjà réalisé certains travaux.



Des banquettes réalisées en fascines,

des épis déflecteurs ainsi que des caches à poissons ont été réalisées. Ces ouvrages permettent de bien diversifier les écoulements des adoux afin de purger la vase et de laisser apparaître une granulométrie favorable à la fraie de la truite Fario.

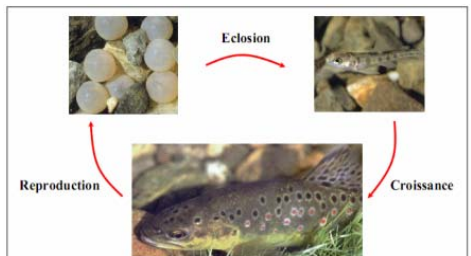


Pour l'instant, les adoux des glaciers 1 et 2 sont terminés, l'adoux de la Garenne 1 a vu ses seuils supprimés, les travaux de restauration de la végétation sont terminés et cet adoux reprend sa dynamique originelle, son profil d'écoulement se stabilise.

L'adoux de la Fontaine salée comme

nous l'avons vu plus haut est traité directement par l'AAPPMA « La Truite du Buëch » sous les conseils de l'ONEMA, du SMIGIBA et de NATURA 2000.

La restauration totale des adoux (13) devrait permettre de compenser un déficit annuel d'environ 5000 truitelles d'un an, 2000 de 2 ans, 1000 de 3 ans et 500 de 4 ans.



C'est ainsi que l'on s'oriente vers une gestion patrimoniale en supprimant les déversement d'alevins de truites atlantiques, l'argent gagné permet ces travaux qui compensent par une meilleure reproduction autochtone, favorisent l'accès et revitalisent les zones de fraie de la « Truite Fario du Buëch »

Bulletin d'information Gratuit de « La Truite du Buëch »
 Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique
 Conception illustration: Jean Pierre CHOFFEL
 Quartier « Le Chapon » 05140 ASPREMONT
 ☎ : 04 92 58 61 09

E-mail: truite.buech@cegetel.net
 Site : <http://truite.buech.free.fr>

Photos « La Truite du Buëch » Imprimé par nos soins.
 Dépôt légal 99-015. Révisé 17/99



Si vous constatez une pollution ou une baisse anormale du niveau de l'eau, signalez le directement aux autorités compétentes, gardes, gendarmerie, fédération, présidents, etc... Voir téléphones utiles.



Un seul numéro
☎ : 0980 983 983
 d'accès à votre banque
 Agence de SERRES
 Agence de VEYNES

ESPACE LIBRE SERVICE
 7 j / 7 et de 6 h à 22 h.

ACCUEIL CONSEIL

Mardi, jeudi et vendredi :
 8h30/12h15 - 14h40/17h30

Mercredi :
 9h15/12h15 - 14h40/17h30

Samedi : 8h30 / 12 h 45



Hautes Alpes
 Conseil Général



Quelques recommandations à nos amis pêcheurs:

Ne laissez pas traîner au bord de l'eau vos emballages d'appâts, sacs plastique, fils, trop souvent garnis d'hameçons, bouteilles, etc.. **Le respect de votre environnement et des propriétaires riverains doit être le reflet de votre savoir vivre.** Ne vous conduisez pas en irresponsable, la défense de l'environnement aquatique passe par les pêcheurs, la lutte contre les pollutions de toutes sortes que nous prônons commence par l'exemplarité que nous donnons autour de nous. Si nous voulons obtenir le respect du milieu aquatique il faut que notre comportement soit sans faille. Par nos actions de bénévolat pour la **défense du milieu aquatique, la promotion du loisir pêche et l'éducation à l'environnement**, nous devons nous affirmer et être les moteurs et les exemples à suivre par la jeunesse qui assure notre relèvé.



Ami lecteur

Ce bulletin d'information vous renseigne dans le domaine de la pêche et de la protection du Milieu Aquatique.

Si vous voulez participer à l'animation auprès des jeunes, vous pouvez téléphoner pour donner vos disponibilités et l'action que vous aimeriez mener, toutes les bonnes volontés seront les bienvenues.

Les Jeunes qui désirent participer à une animation pêche ainsi que les Écoles ou Centres peuvent faire de même, nous essayerons de répondre à leur attente.



Brèves

Dimanche 5 septembre 2010, Promotion Nationale Mouche Réservoir au Plan d'eau de Germanette .



Prudence !

Utilisation d'une ligne de grande longueur pour la pêche "au coup".

Il est rappelé que le nombre maximum de captures de salmonidés autorisé par pêcheur et par jour est de 6.

Téléphones utiles



Fédération: 04 92 53 54 71
ONEMA Chef : 06 30 48 87 59
Police: 17
SMIGIBA: 04 92 58 79 60
ONEMA secteur : 06 72 08 12 63
Local ONEMA : 04 92 46 61 84

RESPECTEZ CES PANNEAUX VOTRE SECURITE EST EN JEU



Les canaux EDF ont leurs berges glissantes et dangereuses, il est à déplorer des accidents regrettables entraînant mort d'homme. Ces lieux sont interdits au public et de plus en plus des dégradations sont constatées sur certains ouvrages. La pêche y est bien sur interdite, les AAPPMA locales s'engagent à ne pas y introduire de truites, elles concentrent leurs efforts dans le plan d'eau du Riou permettant une bonne accessibilité à tous.